AUVERGNE
Axe 6 : SOINS

DISPENSER L’ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Contexte

.

Objectifs

• Développer des connaissances générales et contextuelles de l’éducation thérapeutique • Etablir le lien entre les modèles d’éducation, de santé et les pratiques éducatives • Repérer les étapes d’une démarche éducative (du diagnostic à l’évaluation) • Analyser ses pratiques à partir du travail réalisé en intersession pour renforcer ses compétences à dispenser l’éducation thérapeutique • Choisir les stratégies pédagogiques en tenant compte du contexte et des contraintes • Identifier les étapes de construction d’un programme d’éducation thérapeutique • Choisir les méthodes éducatives et les outils adaptés aux patients en tenant compte du contexte et des contraintes • Construire l’ébauche d’un dispositif d’évaluation et de suivi • Définir un plan d’actions d’amélioration individuel en fonction du contexte de travail et évaluer la formation

Programme

• Trajectoire de la maladie chronique et éducation • Compétences des soignants pour animer des séances individuelles et collectives • De la construction d’un programme d’éducation thérapeutique à la construction d’un dispositif d’évaluation

Public
Tous publics

Exercice
2019

Code de formation
AFR20

Nature
AFR

Organisé par
GRIEPS

Durée
42 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 16 septembre au 15 novembre 2019

INSCRIPTION AVANT LE 1ER JUILLET 2019

ANFH COURNON D'AUVERGNE